

Leçon n° 1: L'unité et la diversité du vivant

Les êtres vivants peuvent être très différents les uns des autres. Ainsi, on peut les regrouper en fonction de **caractères** qu'ils ont en **commun** : c'est ce qu'on appelle la **classification des êtres vivants**. On peut classer les êtres vivants en **plusieurs groupes**. Pour cela, on observe leur **anatomie** pour relever ce qu'ils possèdent (ex: des mamelles, des poils, des plumes...) Des animaux qui partagent un **même caractère** peuvent être placés dans le **même groupe**. Un groupe peut également faire partie d'un groupe plus grand.

Lexique

Être vivant : Organisme qui est doté de la vie (ex : les animaux, les plantes, les champignons). Les êtres vivants naissent, respirent, se nourrissent, grandissent, se reproduisent et meurent.

Leçon n° 2: L'unité et la diversité du vivant

Pour classer les êtres vivants, on les regroupe à partir des **caractères** qu'ils partagent. Des caractères partagés traduisent **une origine commune** : deux êtres vivants qui partagent des caractères ont un **ancêtre** qui leur est commun. Il y a donc un certain **lien de parenté** entre ces êtres vivants. Plus des **espèces** partagent de caractères, plus elles sont proches (c'est-à-dire que leur degré de parenté est élevé). On peut ainsi établir la **classification du vivant**.

Lexique

Espèce : Ensemble des êtres vivants ayant des caractères communs et qui sont susceptibles de se reproduire et d'avoir une descendance.

Parenté : Fait de posséder des ancêtres communs.